

Questions orales

Pour ce qui est de la question du député, nous n'avons choisi aucun emplacement précis, mais le député sait que tous les experts reconnaissent que le meilleur emplacement possible au Canada pour l'élimination des combustibles usés est le bouclier canadien, qui se trouve dans le nord de l'Ontario. Certains endroits sont à l'étude. Aucune décision n'a encore été prise. Il faudra procéder à des recherches poussées et à une analyse approfondie, et consulter les autorités locales.

J'espère que la décision prise par le gouvernement la semaine dernière nous assurera la collaboration des localités du nord de l'Ontario, afin que nous puissions étudier la question à fond et déterminer, en collaboration avec le gouvernement de l'Ontario et les autorités locales, le moyen le meilleur et le plus sécuritaire de nous débarrasser des combustibles usés.

M. Gurbin: Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Le gouvernement travaille-t-il à l'expansion du système Candu tant au Canada qu'ailleurs dans le monde et, plus précisément, envisage-t-il de promouvoir l'utilisation de ce système pour l'extraction du pétrole lourd dans l'ouest du Canada?

M. Lalonde: Madame le Président, pour répondre à la première partie de la question, le gouvernement fait en effet beaucoup d'efforts pour favoriser l'expansion du système Candu tant au Canada qu'ailleurs dans le monde. Par exemple, la semaine dernière, j'ai rencontré des représentants de l'Argentine à ce sujet et je pense que nous avons progressé sur les questions restées en suspens entre le gouvernement de l'Argentine et le gouvernement du Canada.

A propos de la deuxième partie de la question, de toute évidence c'est une possibilité dont il faudra discuter avec le gouvernement de l'Alberta. Nous n'avons pris aucune décision en ce sens, mais c'est une voie qui mérite d'être explorée plus avant.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LES TAUX D'INTÉRÊT ÉLEVÉS—LA TENUE D'UNE CONFÉRENCE ÉCONOMIQUE NATIONALE

M. Bob Rae (Broadview-Greenwood): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Compte tenu des déclarations émanant du trésorier de l'Ontario et des quatre premiers ministres des provinces de l'Ouest qui se sont rencontrés la semaine dernière, le ministre des Finances peut-il dire à la Chambre si son gouvernement réexamine ou non sa politique des taux d'intérêt élevés que critiquaient l'actuel ministre de l'Industrie et du Commerce et l'actuel ministre de l'Emploi et de l'Immigration lorsqu'ils siégeaient dans l'opposition et, notamment, si le gouvernement a songé effectivement à la possibilité de tenir une conférence nationale sur l'économie aussitôt que possible?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, le député décrit

à tort notre politique comme en étant une de taux élevés d'intérêt. Pour plus d'exactitude, il devrait rappeler que le taux d'escompte et les taux d'intérêt préférentiels des banques à charte ont connu deux baisses récemment. Il s'agit certes là d'un pas dans la bonne direction.

Je n'ai pas songé à convoquer une conférence économique nationale, mais je me ferai un plaisir de tenir compte des instances du député.

M. Baker (Nepean-Carleton): Pensez-y, Allan.

M. Rae: Madame le Président, je rappellerais au ministre que le taux d'escompte est maintenant de 15.67 p. 100 alors qu'il était de 14 p. 100 lorsque le ministre est arrivé au pouvoir. Cela représente une hausse d'un peu plus de 1.5 p. 100 depuis que le gouvernement actuel a été formé.

D'après la presse, le gouverneur Bouey aurait refusé de s'entretenir avec les quatre premiers ministres de l'Ouest à cause d'un engagement antérieur mais aussi parce que, à son avis, il ne convenait pas qu'un fonctionnaire fédéral s'entretienne avec les quatre premiers ministres de l'Ouest. J'aimerais demander au ministre si c'est ainsi qu'il conçoit lui aussi le rôle du gouverneur Bouey?

M. MacEachen: Madame le Président, j'aimerais préciser au député que le gouverneur Bouey s'est déclaré prêt à s'entretenir avec chacun des premiers ministres de l'Ouest comme il l'a déjà fait dans le passé. Le gouverneur a décidé de décliner l'invitation à la conférence des premiers ministres des provinces de l'Ouest qui pouvait avoir des implications quant au niveau de gouvernement dont relève la politique monétaire, et il a dit pourquoi.

● (1425)

A cet égard, je suis d'accord avec le gouverneur de la Banque du Canada. Mais je répète qu'il est disposé à rencontrer les premiers ministres provinciaux, comme il l'a fait dans le passé, et à leur expliquer les raisons de la politique monétaire actuelle.

M. Rae: Madame le Président, j'ai une question supplémentaire. Étant donné que le ministre ne veut pas assumer la responsabilité de la politique adoptée par son gouvernement en ce qui concerne les taux d'intérêt élevés, je ne suis pas du tout surpris de constater que personne ne sait au juste qui en est responsable au sein du gouvernement.

Voici ma dernière question supplémentaire, madame le Président. Le ministre nous dira-t-il s'il est disposé à étudier la recommandation des quatre premiers ministres de l'Ouest proposant qu'au lieu de laisser au gouvernement libéral du jour le soin de nommer les membres du conseil d'administration, la Banque du Canada prenne l'avis d'un comité consultatif dont les membres seraient, au moins partiellement, nommés par les gouvernements provinciaux? Cela permettrait un degré beaucoup plus grand de consultation nationale dans le domaine économique, assurerait la divulgation de la politique monétaire du pays et inspirerait à tous les Canadiens une plus grande confiance à l'égard de la politique générale de la Banque du Canada.